



> **Willy Schraen réélu à la tête de la FNC**

> **Succès de l'Assemblée générale de la louvèterie**

> **Chasse / Pêche / Ruralité**

- ✦ retour sur le salon de Prats de Mollo
- ✦ rdv à La Llagonne les 9 et 10 juillet

> **MERCI ! Les 100.000 signatures de la pétition du Sénat sont atteintes.**



1

Willy Schraen réélu pour un deuxième mandat de six ans à la tête de la FNC

Une seule liste, celle conduite par le président de la FNC sortant, Willy Schraen, a été soumise au vote des présidentes et présidents des Fédérations des chasseurs départementales présents à cette Assemblée générale. Cette liste a obtenu 94,38 % des suffrages exprimés.

Cette élection montre un profond renouvellement des élus de la chasse française. Pour le prochain conseil d'administration qui aura lieu le 11 juillet, pas moins de 15 nouveaux membres sur un total de 27 auront la lourde responsabilité de conduire les affaires de la chasse française avec, pour la première fois, une femme qui siégera au conseil d'administration de la FNC.

Willy Schraen, dès sa réélection, en appel à la cohésion du monde de la chasse.

Ce deuxième mandat s'inscrit sous le signe de la compréhension et de l'acceptabilité de tous nos modes de chasse pour l'opinion publique

Pour cette nouvelle mandature, dans un souci de transparence et d'efficacité, chaque membre du bureau aura en charge différents dossiers emblématiques de la chasse française. Ce qui témoigne d'une volonté de travailler de manière collégiale et de gagner en compétences au service de la chasse et des chasseurs.

« La situation politique présente et celle à venir, ne nous permet plus de nous diviser de façon stérile. C'est un luxe que l'on payera au prix fort avec la nouvelle configuration de l'Assemblée nationale. »

Willy Schraen

Jean Pierre SANSON, Président de la FDC66 et de la Fédération Régionale des Chasseurs d'Occitanie, était présent ce mardi 28 juin à Paris pour apporter son soutien à Willy SCHRAEN.



Ce temps fort de la vie démocratique de la FNC est toujours un moment privilégié pour faire «remonter» les dossiers... ce que n'a pas manqué de faire Jean-Pierre SANSON en s'entretenant avec Willy SCHRAEN sur les dossiers sensibles du Département et de la Région.

De gauche à droite :

Philippe BOISSET, Président de la Fédération des Hautes Alpes

Willy SCHRAEN, Président FNC

Jean-Pierre SANSON, Président FDC66 et FRC Occitanie

Jean Luc FERNANDEZ, Président de la Fédération de l'Ariège

Jean CABASSOT, Président de l'Association Départementale des Louvetiers s'est félicité de la qualité et de la diversité de la nombreuse assistance :

« En tout état de cause toute cette diversité constitue à mes yeux une richesse dont chacun peut se nourrir pour expliquer, commenter, ou argumenter.

C'est en tout cas dans cet état d'esprit que je positionne la Louveterie. »

« Dans une société où se développe l'égoïsme, l'individualisme et le repli sur soi, où le « Il faudrait faire » supplante le « je viens t'aider » je veux rester optimiste au vu de l'écoute, de la considération et des encouragements reçus tout au long de cette année. Cela est réconfortant et motivant au regard des engagements qui sont les nôtres de jour comme de nuit. »



Le Président CABASSOT a aussi insisté sur les excellents rapports entretenus avec le monde Agricole et le monde Cynégétique, tout particulièrement avec la Présidente de la Chambre d'Agriculture Madame **Fabienne BONET** et le Président de la Fédération Départementale des Chasseurs Monsieur **Jean Pierre SANSON**. Cette année d'engagement, de dialogue, de pédagogie semble porter ses fruits.

Jean CABASSOT a sensibilisé les services de l'Etat sur la colonisation des berges de la TET par les sangliers. Il a insisté sur les risques d'accidentologie routière qui en découlent ainsi que sur l'impact de cette situation vis-à-vis des dégâts aux cultures dès lors que les sangliers sortent de leur zone de confort, notamment la nuit.

Le Président des louvetiers a également pointé l'inflation galopante subie au quotidien par les lieutenants de louvèterie :

« Malgré toute notre bonne volonté nous ne pourrons pas continuer sur le rythme de sorties auquel nous étions habitués. Nous devons, je le regrette, cibler au mieux nos actions en privilégiant les urgences. Nous serons, en tout état de cause, dans l'obligation de faire l'impasse sur les sollicitations de second ordre. Ce n'est pas de la mauvaise volonté c'est la dure réalité de la conjoncture actuelle. »

La légendaire *Grillade Catalane* a permis à l'ensemble de l'Assistance de partager un moment de détente et de convivialité sur la Commune voisine de VIVES où le Président de l'ACCA locale, Monsieur **Michel GOMEZ**, a mis tout en œuvre pour accueillir les convives dans les meilleures conditions.



La louveterie est née sous Charlemagne en... 813 !

Mais si le corps des lieutenants de louveterie existe toujours aujourd'hui, c'est qu'il a su s'adapter à l'évolution de ses missions. La louveterie est donc chargée de veiller à la régulation des prédateurs et au maintien de l'équilibre de la faune sauvage. Ce corps de bénévoles, nommés par le préfet dans chaque département, a également un rôle de conseil auprès des autorités, de conciliateur au cœur de la ruralité et de police de la chasse. Les louvetiers interviennent là où l'acte de chasse est impossible pour des raisons de réglementation ou de sécurité.

Des missions citoyennes, "de service public" qu'ils assument avec passion et abnégation.

ASSEMBLEE GENERALE DE LA LOUVETERIE À SAINT JEAN PLA DE CORTS - 25 juin 2022 -



Chaque année, l'assemblée générale est l'occasion d'évoquer en profondeur, avec notamment M. Le Préfet, tous les enjeux auxquels font face les louvetiers du département des Pyrénées-Orientales.

De gauche à droite :

Claude COSTA, Secrétaire de la louvèterie

Robert GARRABE, Maire de Saint Jean Pla de Corts, Conseiller départemental

Monsieur le Préfet Etienne STOSKOPF

Jean CABASSOT, Président de l'Association Départementale des Louvetiers

Jean-Pierre SANSON, Président de la FDC66

Gilles FABREGUE, Trésorier de la louvèterie



Parmi l'assistance :

Madame Julie COLOMB, Directrice Adjointe de la DTTM

Mesdames les Députés Michèle MARTINEZ et Anaïs SABATINI

Le docteur Philippe ROQUES, administrateur de la FDC66

Maître Alain-Jacques PEREZ-COUFFE avocat de la FDC66

Madame Caroline GALLEGO et Monsieur Frédéric SCHWANN représentant l'OFB

Monsieur Alain ESCLOPE, Président d'honneur FDC66

Madame Delphine ORTEGA, Président de l'association de Chasse au Féminin

Monsieur Hubert GOMEZ, Président des Gardes Particuliers

Remise des médailles et de l'honorariat par M. Le Préfet à :

- * Madame Veuve Jean-Paul MARTIN et sa fille
- * Christian LEBECQ
- * Jean-Marie PEYTAVI
- * Jean-Marie BOIXEDA
- * André DALICHOUX



3 Retour sur le salon de Prats de Mollo

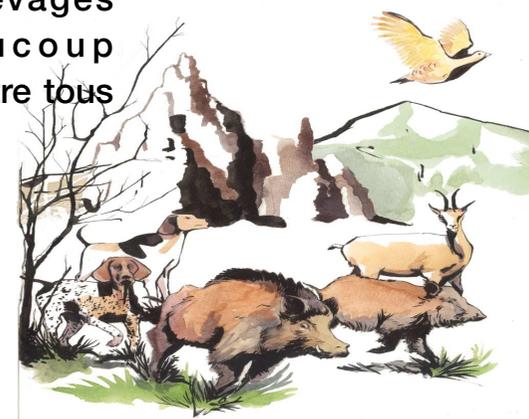


C'était la 5ème édition de ce « Salon » très suivi des deux côtés de la Frontière avec de nombreux visiteurs de Catalogne du Sud.

Un marché des terroirs très apprécié (Charcuterie catalogne du sud, artisanat d'art, vins ,miel...)

Et bien sûr, la présence de 30 meutes de chiens, avec des élevages remarquables et beaucoup d'échanges et de conseils entre tous les participants.

FÊTE de la CHASSE
et du CHIEN COURANT



PRATS de MOLLO

Dimanche 26 juin

Organisée par l'A.C.C.A. de Prats de Mollo

De gauche à droite :

Patrice GERVA, Président ACCA PRATS de MOLLO

Jean-Pierre SANSON Président FDC66 et FRC Occitanie

Le Président de la Fédération de Chasse Catalogne sud

Claude FERRER, Maire de Prats de Mollo

4

À ne pas manquer : les 9 et 10 juillet Le salon Chasse & Pêche de La LLAGONNE

Belle Pêche 66

SALON
Chasse & Pêche
et Terroir de Montagne

de 9h à 18h :
 Nombreux exposants
 Nombreuses animations
 chasse, pêche et
 terroir toute la journée
 Tombola
 Restauration sur place
 réservation possible

RENSEIGNEMENTS :
 Sandrine au
06 83 11 21 19
 site web : Belle Pêche 66
 Facebook : Belle Pêche 66

LA LLAGONNE
 SAMEDI
 DIMANCHE
9-10 Juillet 2022

C'est sous le signe de la féminité que l'association *Belle Pêche 66*, en partenariat avec la Fédération Départementale des Chasseurs des Pyrénées-Orientales, renouvelle l'organisation du Salon « Chasse, pêche et terroirs de montagne » les 9 et 10 juillet 2022 à La Llagonne.

L'ambition de ce salon est, d'une part de réunir les chasseurs, les pêcheurs et les producteurs locaux, d'autre part de faire découvrir au grand public la faune sauvage de nos montagnes, les activités économiques et ludiques de pleine nature, ainsi que l'art de vivre en zone de montagne.

Cette manifestation, conviviale et accessible au plus grand nombre, permet également de garantir la pérennité des traditions locales faisant partie intégrante du monde rural et montagnard.

L'édition 2022 sera encore consacrée aux enfants et à la découverte de la nature.

Vous pourrez y retrouver un stand de la FDC66 pour dialoguer avec nos experts techniciens, administratifs et chargés de mission.

>> ICI un avant-goût avec le magazine que nous avons consacré à l'édition 2019

<https://youtu.be/Dzul39JlfOE>



L'IMAGE DE LA SEMAINE

MERCI !

101 288

/100 000

SIGNATURES

SEUIL ATTEINT

Vous l'avez fait !!

Avec tous nos amis agriculteurs et acteurs du monde rural, la pétition initiée par Willy Schraen va être discutée au Sénat.

Le Sénat se saisit de la pétition de la Fédération nationale des chasseurs

Judi 30 juin 2022

100 000 signatures. La pétition du président de la Fédération nationale des chasseurs, Willy Schraen, intitulée "Pour la fin de la réduction fiscale pour les dons aux associations qui utilisent des moyens illégaux contre des activités légales", a dépassé ce seuil. La Conférence des présidents a décidé d'y donner suite en la renvoyant à la commission des finances, qui va lancer une mission d'information.

Pour le Président de la commission des finances, Claude Raynal, ce sujet mérite une attention particulière dans l'intérêt même des associations qui, dans leur immense majorité, conduisent des actions conformes à la loi et aux objectifs poursuivis par leur appel à la générosité publique.

Le rapporteur général Jean-François Husson rappelle que des dispositions légales existent d'ores et déjà pour que des condamnations pénales entraînent une suspension automatique des avantages fiscaux. Il convient néanmoins de vérifier que le champ de ces dispositions est approprié et la réalité de leur mise en œuvre.

La commission des finances a donc décidé de créer une mission d'information "flash" sur le champ et la mise en œuvre effective des dispositifs de suspension des avantages fiscaux pour les dons aux associations. Cette mission sera constituée du rapporteur général Jean-François Husson et du rapporteur spécial de la mission "sport, jeunesse et vie associative" Éric Jeansannetas. Elle entendra les auteurs de la pétition, le Mouvement associatif, les administrations et l'ensemble des acteurs concernés. Elle devrait rendre ses conclusions au début du mois d'octobre.

Cette newsletter est distribuée par mail, intranet et sur les réseaux sociaux de la FDC66.

Elle présente une information vérifiée par sa Direction et ses Techniciens.

Elle est garantie sans "Fake News" ni polémiques stériles.

Merci de la partager largement sur vos réseaux pour contribuer au rayonnement d'une image juste et positive de la chasse.



ARMURERIE BOULOCHASSE
www.boutique.boulouchasse.fr

BOULOCHASSE
CHASSE - TIR - OUTDOOR

Chasse et Tir, arme seule ou pack avec optique
Toujours à votre écoute pour vous conseiller et répondre à vos envies!

Armes
Optiques
Munitions
Accessoires
Equipements et alimentation pour chiens

65 Avenue d'Espagne
66160 LE BOULOU
04 68 95 41 48
boulouchasse@orange.fr

Fédération Départementale des chasseurs des Pyrénées-Orientales

Président
Jean-Pierre SANSON

Directeur
Gilles TIBIÉ
fdc66@fdc66.fr

FDC66 - News #102

NOS PARTENAIRES

Fédération Nationale
des Chasseurs



Fédération Départementale des Chasseurs

des Pyrénées Orientales

